

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS D'HURIEL  
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL  
Réunion du 9 avril 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint Sauvier, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 2 avril 2025

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 23

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C, CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., GRIDAINE P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : COULANJON J., CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), PENAUD JP. (pouvoir à S. BOUTET), NAQUET C. (pouvoir à G. BOURICAT),

**Recrutement d'un saisonnier à la Baignade biologique d'Herculat**

Le Président rappelle que le site de la Baignade biologique d'Herculat ouvrira ses portes au mois de juin 2025 et qu'il convient donc de recruter du personnel pour le service de billetterie. Il propose donc de scinder le temps affecté à cette mission par l'emploi d'une personne à mi temps pour la Communauté de Communes du Pays d'Huriel et de confier le temps restant à un recrutement par le biais d'une agence d'interim.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de recruter sur un contrat saisonnier un agent à la Baignade biologique d'Herculat à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 et jusqu'au 14 septembre 2025 sur un grade d'agent administratif échelon 1.
- ✓ des heures complémentaires pourront être accordées en fonction des besoins du service ainsi que des frais de déplacement au tarif en vigueur de la Fonction Publique Territoriale,
- ✓ de confier à l'agence Chronos Interim l'autre poste dédié à la billetterie de la Baignade biologique.

Pour copie conforme,  
Huriel, le 11 avril 2025  
Le Président,  
Jean-Elie CHABROL

